

Mobilité internationale

Partir à l'étranger dans le cadre de ses études

Partir en Europe :

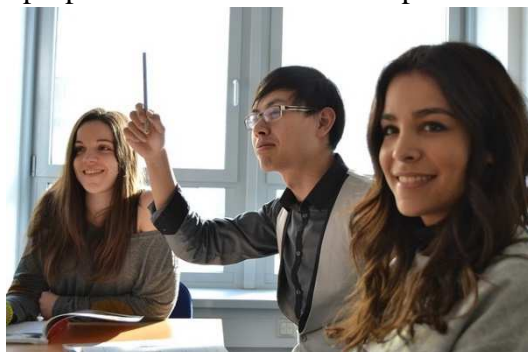
ETUDIER AVEC EUCOR

Qu'est-ce que c'est

Les universités françaises, allemandes et suisses de Mulhouse-Colmar (Université de Haute-Alsace), Strasbourg (UNISTRA), Fribourg-en-Brisgau (DE), Karlsruhe (DE) et Bâle (CH) se sont associées il y a plus de 20 ans pour fonder Eucor - Le Campus européen, la Confédération Européenne des Universités du Rhin Supérieur.

Le Campus européen permet aux étudiants de l'Université de Haute-Alsace de suivre des cours et de bénéficier des services (bibliothèques, restaurants universitaires, services informatiques) des universités partenaires sans avoir à payer de droits d'inscription supplémentaires.

Ils peuvent suivre des formations bi ou trinationales ou encore personnaliser leur cursus en l'enrichissant par des cours proposés dans les universités partenaires.



Critères d'éligibilités

Le Campus européen permet à tout étudiant de l'UHA de suivre des cours et de faire valider les crédits acquis dans les universités partenaires. Les étudiants ont également accès à un grand nombre de services grâce à leur carte d'étudiant UHA : restaurants universitaires, bibliothèques, services informatiques.

L'offre de l'UHA dans le cadre d'Eucor - Le Campus européen :

- Accompagnement dans le choix et l'organisation de votre mobilité
- UE libre transfrontalière : découvrez le fonctionnement d'une université partenaire Eucor - Le Campus européen en y suivant un cours par semaine pendant un semestre
- Bourses de mobilité de NovaTris pour une formation transfrontalière
- Aide financière de NovaTris à la mobilité dans une université partenaire Eucor - Le Campus européen

Marche à suivre

Sur le site Eucor - Le Campus européen, vous trouverez un grand nombre d'informations qui vous permettront de préparer votre mobilité :

- Offre de formation des universités partenaires et commune à plusieurs universités ;
- Calendriers universitaires ;
- Validation des acquis.

ETUDIER AVEC ERASMUS + :

Qu'est-ce que c'est ?

Programme de la Commission européenne, il couvre plusieurs champs, l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Erasmus+ soutient financièrement une large gamme d'actions et d'activités.

Le programme vise à donner aux étudiants, aux stagiaires, au personnel et d'une manière générale aux jeunes de moins de 30 ans avec ou sans diplôme, la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité.

Il aide les organisations à travailler dans le cadre de partenariats internationaux et à partager les pratiques innovantes dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse. Erasmus+ comporte également une importante dimension internationale notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur. Cette dimension permet d'ouvrir le programme à des activités de coopération institutionnelle, de mobilité des jeunes et du personnel et ce, au niveau mondial.

Les critères d'éligibilité

- L'étudiant doit être inscrit à une des formations du campus Fonderie
- La mobilité à l'étranger doit faire partie intégrante du cursus
- Être inscrit au moins en L2
- La durée de la mobilité est entre 3 et 12 mois

L'étudiant peut effectuer plusieurs mobilités avec le programme Erasmus +.

Marche à suivre

Etape 1 : s'informer et poser sa candidature (novembre – février)

- Vous devrez prendre contact avec le professeur coordinateur en relations internationales du campus Fonderie
- Vous devrez remettre votre formulaire de candidature au professeur coordinateur du campus Fonderie. Attention, il y a plusieurs dates limites (une commission de sélection examine ensuite les demandes, vers février/mars).

Etape 2 : La sélection et les dossiers à remplir (mars – juillet)

- Le service RI annonce les candidats sélectionnés dans les universités partenaires.

- L'université d'accueil vous enverra un dossier, soit directement, soit par l'intermédiaire du service RI de l'UHA. Il est impératif que vous respectiez les dates limites d'inscription dans l'université partenaire.
- En parallèle, vous devrez aussi remplir un dossier UHA : « le kit étudiant Erasmus, période d'études ». Il comprend : un contrat étudiant, un contrat d'études (souvent appelé contrat pédagogique ou *Learning Agreement*), la charte des étudiants Erasmus, une attestation de présence.

Etape 3 : Points importants à faire

- Avant de partir, il est impératif de vous inscrire et payer vos droits d'inscription à l'UHA.
- Une fois arrivé dans l'université d'accueil, n'oubliez pas de faire signer votre attestation d'arrivée au service RI.
- A votre retour, votre relevé de notes sera transmis au professeur coordinateur pour mise en oeuvre de la reconnaissance, en vue de l'obtention du diplôme de l'UHA.

[!] Important : Tous ces documents sont obligatoires et très importants. Ils conditionneront le paiement de la bourse d'études Erasmus. Le contrat d'études vous permet d'établir la liste des cours que vous suivrez à l'étranger, avec équivalence en crédits ECTS, et vous permettra, en cas de réussite aux examens à l'étranger, de valider votre diplôme français à l'UHA.

EFFECTUER UN STAGE AVEC ERASMUS +

Qu'Est-ce que c'est :

Erasmus stage fait partie du programme Erasmus et est financé par l'Union européenne. Il favorise la mobilité européenne des étudiants en permettant de bénéficier d'une bourse mensuelle.

.

Critères de sélection UHA

- Le stage doit être obligatoire dans le cursus, avec crédits ECTS (le nombre de crédits obtenus devra être justifié à la fin du stage : relevés de notes) ;
- Éloignement lieu de stage par rapport à l'adresse la plus proche (UHA ou domicile) doit être supérieur à 400 km
- Dans le cadre d'un stage long (supérieur à 3 mois), l'étudiant pourrait percevoir 2 mois maximum de financement
- Votre départ doit s'effectuer en Master 1 ou Master 2, en 2e année pour les cycles court (BTS DUT) et en L3 pour les Licence professionnelles
- La durée du financement accordé peut être inférieure à la durée totale de votre mobilité.

Documents à joindre :

- Convention de stage signée par les 3 parties devra obligatoirement être jointe à la candidature sous peine d'inéligibilité du dossier.

Partir hors Europe

ETUDIER AVEC LE BCI

Qu'est-ce que c'est

Ce programme permet à des étudiants inscrits à un établissement universitaire (l'établissement d'attache) de poursuivre une partie de leurs études dans un autre établissement universitaire (l'établissement d'accueil) pendant un trimestre, mais pas plus d'une année.

En participant à un programme d'échanges du BCI, les étudiants :

- Demeurent inscrits à leur établissement d'attache ;
- Acquittent les droits de scolarité habituels à leur établissement d'attache et non ceux de l'établissement d'accueil ;
- Bénéficient des crédits obtenus à l'établissement d'accueil pour fins d'obtention de leur diplôme à l'établissement d'attache ; et,
- Le cas échéant, continuent à recevoir l'aide financière à laquelle leur statut d'étudiant leur donne droit dans leur établissement d'attache.
- Les frais de transport et de séjour sont à la charge des participants tout comme les frais divers (administratifs et d'assurance santé, par exemple) qui peuvent être exigés par l'établissement d'accueil.

Le BCI n'offre aucun support financier aux étudiants participant au PÉÉ et ne délivrent habituellement pas de diplôme aux étudiants qu'ils accueillent dans le cadre du programme d'échanges du BCI.

Critères d'éligibilité

Pour participer au programme d'échanges étudiants et venir étudier au Québec, vous devez :

- Être étudiant à l'UHA,
- Avoir validé la première année d'études supérieures à l'UHA
- Posséder un excellent dossier académique ;
- Maîtriser la langue d'enseignement de l'établissement qui vous accueillera (un test certifiant votre niveau de langue peut vous être demandé, vérifiez auprès de l'université qui vous intéresse).

Marche à suivre

Etape 1 : s'informer

Consultez le site internet du BCI pour connaître les programmes ouverts aux échanges.

Définissez votre projet d'études à l'étranger et votre destination de départ avec le correspondant relations internationales du campus Fonderie.
Choisissez trois universités par ordre de préférence.

Etape 2 : poser sa candidature

Téléchargez et remplissez le formulaire de candidature BCI

Avoir l'accord du responsable de formation

Réception en janvier d'un code d'accès personnel pour renseigner votre candidature sur le site du BCI

Imprimez, vérifiez et signez le formulaire.

Joignez les justificatifs au dossier et les remettre au service des relations internationales du campus fonderie.

Formalité administrative

Passeport :

Si ce n'est pas déjà fait, vous devez obtenir un passeport valide pendant toute la durée de votre séjour à l'étranger.

Démarches d'immigration :

Une fois que vous avez reçu la lettre d'admission dans un établissement universitaire participant au PÉÉ, vous devez obtenir deux documents absolument nécessaires :

- Le certificat d'acceptation du Québec (CAQ) délivré par le Québec
- Votre permis d'études* et une autorisation de voyage électronique (AVE) délivrés par le gouvernement du Canada.

Assurance santé et hospitalisation :

Vous devez également vous munir — avant votre départ à l'étranger — d'une couverture d'assurance médicale qui vous fournira une protection adéquate en cas d'accident ou de maladie.

Il existe des ententes bilatérales entre la France et le Québec en matière de santé. Vous pourrez ainsi bénéficier du régime d'assurance maladie du Québec (RAMQ) dès votre arrivée. Pour cela, munissez-vous des formulaires nécessaires auprès des organismes correspondants dans votre pays avant votre départ.

Choix des cours :

- Les cours doivent être approuvés par le responsable de formation.
- Consultez la rubrique « Programme d'études » pour les étudiants internationaux.
- Soumettez aux responsables de la formation la liste des cours choisis
- Vous devez obtenir 30 crédits ECTS par semestre pour valider votre année universitaire.
Attention : 2 crédits français valent 1 crédit canadien (30 ECTS français = 15 ECTS canadiens)

LES ACCORDS BILATERAUX

Critères d'éligibilité

- L'étudiant doit être inscrit à l'UHA
- La mobilité à l'étranger doit faire partie intégrante du cursus
- A partir de la L3
- La durée de la mobilité est d'un ou de deux semestres

Lorsque vous faites partie d'un échange en accord bilatéral :

- ⇒ Vous restez inscrit à l'UHA
- ⇒ Vous ne payez pas vos frais d'inscription dans l'université partenaire
- ⇒ Vous validez les cours suivis à l'étranger grâce au contrat d'études ⇒

Vous obtenez le diplôme de l'UHA

Marche à suivre

Etape 1 : s'informer et poser sa candidature (novembre – janvier)

- Vous devrez prendre contact avec le professeur coordinateur en relations internationales du campus fonderie
- Vous devrez remettre votre formulaire de candidature au professeur coordinateur en relations internationales du campus fonderie.

Etape 2 : La sélection et les dossiers à remplir (février – juillet)

- Le service RI annonce les candidats sélectionnés dans les universités partenaires.
- L'université d'accueil vous enverra un dossier, soit directement, soit par l'intermédiaire du service RI de l'UHA.
- En parallèle, vous devrez aussi remplir un Contrat d'Etudes spécifique UHA.
- Il est impératif que vous respectiez les dates limites d'inscription dans l'université partenaire.
- Une fois la lettre d'acceptation de l'université d'accueil reçue, commencer les démarches pour le visa.

Etape 3 : Points importants

- Avant de partir, il est impératif de vous inscrire et payer vos droits d'inscription à l'UHA.
- Une fois arrivé dans l'université d'accueil, n'oubliez pas de faire signer votre attestation d'arrivée au service RI.
- A votre retour, votre relevé de notes sera transmis au professeur coordinateur pour mise en oeuvre de la reconnaissance, en vue de l'obtention du diplôme de l'UHA.

Contacts

Professeur coordinateurs campus fonderie

Pays germanophones :

Roselyne TOBIAN : roselyne.tobian@uha.fr

Autres pays :

Maria-Teresa SCHETTINO : maria-teresa.schettino@uha.fr

Assistante administrative campus fonderie

Gaelle ANTHOINE : relations-internationales.fsesj@uha.fr

NovaTris – Mobilité transfrontalière / Eucor – Le Campus européen à l'UHA

Annette Pasteau : annette.pasteau@uha.fr

Region grand est

<https://boussole.region-alsace.eu/>

ERSAMUS + :

<https://info.erasmusplus.fr/>

Campus EUCOR :

<http://www.eucor-uni.org/fr/home>

BCI :

<http://echanges-etudiants.bci-qc.ca/>

Liste possibilités d'échange Erasmus + Campus Fonderie

Pays	Ville	Code Erasmus	Etablissement	Site Internet	Discipline	ISCED
Allemagne	Dortmund	D DORTMUN01	Technische Universität Dortmund	http://www.tu-dortmund.de	Economie, Gestion	0311
Allemagne	Elmshorn	D ELMSHOR01	Nordakademie Elmshorn	http://www.nordakademie.de	Economie, Gestion	0311
Allemagne	Frankfurt (Oder)	D FRANKFU08	Europa-Universität Viadrina Frankfurt (Oder)	http://www.euv-frankfurt-o.de	Economie, Gestion	0311
Allemagne	Freiburg	D FREIBUR01	Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau	http://www.uni-freiburg.de	Histoire	0222
Allemagne	Furtwangen	D FURTWAN01	Hochschule Furtwangen	http://www.hs-furtwangen.de	Economie, Gestion	041
Allemagne	Hannover	D HANNOVE01	Gottfried Wilhelm Leibniz Universität Hannover	http://www.uni-hannover.de	Economie, Gestion	0311
Allemagne	Kassel	D KASSEL01	Universität Kassel	http://www.uni-kassel.de	Histoire	0222
Allemagne	Stralsund	D STRALSU01	Fachhochschule Stralsund	http://www.fh-stralsund.de	Economie, Gestion	041
Allemagne	Zittau	D ZITTAU01	Hochschule Zittau/Görlitz	http://www.hs-zigr.de	Economie, Gestion	041
Espagne	Salamanca	E SALAMAN02	Universidad de Salamanca	http://www.usal.es	Histoire	0222
Italie	Bologna	I BOLOGNA01	Università degli Studi di Bologna 'Alma Mater Studiorum'	http://www.unibo.it	Sciences Sociales	032
Italie	Bologna	I BOLOGNA01	Università degli Studi di Bologna 'Alma Mater Studiorum'	http://www.unibo.it	Sciences Sociales	0314
Italie	Genova	I GENOVA01	Università degli Studi di Genova	http://www.unige.it	Histoire	0222

Italie	Padova	I PADOVA01	Università degli Studi di Padova	http://www.unipd.it	Histoire	0222
Italie	Pavia	I PAVIA01	Università degli Studi di Pavia	http://www.unipv.it	Histoire	0222
Pologne	Lublin	PL LUBLIN02	Katolicki Uniwersytet Lubelski Jana Pawła II	http://www.kul.lublin.pl	Droit	0421
Slovaquie	Tnava	SK TRNAVA01	Trnavská Univerzita v Trnave	http://www.truni.sk	Droit	0421
Turquie	Istanbul	TR ISTANBU05	Marmara Üniversitesi	http://www.marmara.edu.tr	Droit	0421

Universités québécoises partenaires :

Bishop's University

École de technologie supérieure – ETS

École nationale d'administration publique – ENAP

Polytechnique Montréal

Université de Sherbrooke

Université du Québec à Montréal – UQAM

Université du Québec à Rimouski – UQAR

Université du Québec à Trois-Rivières – UQTR

Université du Québec en Abitibi-Témisquamingue – UQAT

Université du Québec en Outaouais – UQO

Université Laval

Liste accords bilatéraux :

Département management

Licence Gestion

Université du Québec à Chicoutimi

Université de Furtwangen

Berufsakademie de Lörrach